Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 21 (1870)

Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bibliographie.

Pressier. L'Aide du forestier, manuel à l'usage des écoles et des praticiens, rédigé d'après les données actuelles de la science et de l'expérience. Prix 9 Fr. 35 c. Dresde, W. Turk, 1869.

Cet ouvrage est destiné à remplacer les Tables du même auteur qui sont épuisées depuis longtemps mais le contenu en a été augmenté conformément à l'état actuel de la science. Il se divise en quatre parties. La première traite du mesurage, du cubage et de la division en assortiments des bois abattus; la seconde traite les mêmes matières pour la connaissance du volume et de l'emploi des bois sur pied; la troisième s'occupe de la détermination de l'accroissement et des produits, et de la taxation; la quatrième traite de la partie financière de l'administration forestière, et de l'estimation en argent du sol, des peuplements et des servitudes. Un appendice renferme un grand nombre de tables auxiliaires, pour servir à faciliter et à abrèger les calculs qui se présentent dans l'économie forestière.

à ceux qui s'occupent ou veulent s'occuper de cette essence. Leipsic, librairie Arnold 1869. 156 pages. Prix 4 fr.

L'auteur, très connu comme praticien, a consigné dans cet ouvrage le résultat de ses expériences dans la culture du chêne, et il faut reconnaître qu'il a ainsi enrichi réellement la littérature

forestière sur un sujet fort important.

Il donne en général la préférence à la régénération artificielle. Quand la régénération naturelle peut avoir lieu, il faut faire les coupes d'ensemencement lorsque les glands tombent ou immédiatement après, et opérer la vidange l'hiver suivant lorsque la neige couvre le sol. Il faut non seulement émonder les branches des jeunes chênes dans les pépinières, mais encore quand ils sont plantés à demeure, afin de leur donner une forme pyramidale. Les élagages doivent se faire ras le tronc, mais il ne faut pas couper des branches plus grosses que le bras. Quand le sol est approprié à la culture du chêne, l'auteur préfère les peuplements purs à ceux qui sont mélangés. (A suivre.)

Graines d'essences exotiques.

Vu le grand nombre des demandes qui ont été faites l'an passé, la commission nommée par la société des forestiers suisse s pour encourager les essais de cultures d'essences exotiques, se chargera encore cette année de procurer, dans les meilleures conditions possibles, aux administrations forestières suisses, les graines de ces essences dont elles feront la demande. Elle publie ici un catalogue de semences avec invitation d'adresser les commandes aussi promptement que possible, au plus tard avant le 12 mars, à M. le professeur Kopp à Zurich, président de la commission.